

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 novembre 2021

Présents : H Bonada ; AM Venet ; O Schmitt ; C Chalancon ; A Chauve ; J Fiorello ; J Rambaud ; J Chartier ; P Giraud.

Pouvoir : J Chetot à AM Venet

Absent excusé : E Bernard

Secrétaire de séance : Julien Chartier.

Dès l'ouverture du Conseil Mr le Maire demande aux Conseillers l'ajout d'une délibération concernant une décision modificative budgétaire.

Accord unanime des conseillers présents ou représentés.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 septembre 2021

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Convention MJC de Bussières

Devant l'absence de documents budgétaires cette délibération est retirée de l'ordre du jour.

Décision modificative n°3- Budget Général

Au dernier Conseil Municipal, nous avons approuvé la DM n°3 du budget général, concernant la dépense d'investissement liée aux études de réhabilitation de l'auberge de la commune. Mr le Maire propose à l'assemblée de retirer cette délibération, étant donné que la dépense initialement prévue n'est pas d'actualité immédiate.

Accord unanime des Conseillers présents ou représentés pour le retrait de cette délibération.

Convention éclairage public SIEL.

L'ancienne convention venant à échéance, Mr le Maire propose d'adhérer, pour les 6 ans à venir, à la compétence optionnelle « Eclairage Public » mise en place par le SIEL.

Cette compétence s'exercera sur la maintenance simplifiée des installations d'éclairage sur les voies publiques et l'église. Compte tenu du passage de notre EP en LED, la première année est gratuite.

Accord est donné, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, à Mr le Maire pour signer ladite convention avec le SIEL.

Approbation RPQS Eau potable 2020 – La Bombarde.

Julien Rambaud présente ce rapport :

- Le syndicat des Eaux de la Bombarde alimente 11042 abonnés pour quelques 21000 personnes desservies soit environ 100m³ /abonné.
- Principaux tarifs : abonnement : 86,54€ ; 1,62€/m³ ; TVA : 5,5% d'où le prix moyen de 2,71€/m³.
- Taux de perte du réseau : environ 22%, en amélioration.

Accord unanime sur cette présentation des membres du Conseil présents ou représentés.

Approbation RPQS Assainissement Non Collectif 2020 – SPANC – SIMA-COISE

Julien Rambaud présente également ce rapport :

- 74 installations sur la commune pour 163 habitants
- Le SIMA-COISE a effectué en 2020 sur le territoire de Forez-Est 533 contrôles et 213 diagnostics pour un coût moyen de 150€.

Accord également unanime des Conseillers présents, ou représentés, sur le RPQS du SPANC.

Création d'une régie de recettes.

AM Venet indique que, compte tenu que le montant des chèques perçus par la commune, au titre des locations des biens communaux, dépassent 3000€, il doit être institué une régie de recettes, afin de recouvrir ces chèques, auprès de notre secrétariat. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 500€. Celui-ci percevra une indemnité de responsabilité dont le taux sera précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, approuvent la création de cette régie de recettes.

Emprunts à court terme

AM Venet explique, que les anciennes lignes de trésorerie qui permettaient de financer l'attente du versement des subventions et du FCTVA, se sont transformées en emprunt à court terme. Elle propose donc, à l'assemblée, de contracter au Crédit Agricole 2 emprunts :

- En attente des subventions départementales, d'un montant de 69000€ pour une durée de 24 mois, remboursable dès les subventions versées ;
- En attente du versement du FCTVA d'un montant de 26400€ dans les mêmes conditions que le précédent.

Leur taux est fixé à 0,58% l'an.

Accord unanime donné à Mr le Maire pour signer ces 2 emprunts à court terme.

Décision modificative n°3- Budget Général

AM Venet expose au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative en investissement pour inscrire :

- la recette des emprunts à court terme réalisée,
- les dépenses nécessaires au mandatement des travaux d'investissement en cours, pour un équilibre Recette/Dépense d'un montant de 95400€.

Après discussion, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette modification budgétaire.

Questions diverses

-Natura 2000 : Corinne rédige

-Cérémonie du 11 novembre : 11h au monument aux Morts suivi des portes ouvertes de notre classe numérique et du City Stade. Moment convivial à la salle l'Orée Fleurie.

-Repas des Anciens : Il aura lieu le 14 décembre 2021 à 12h, soit à l'auberge soit à la salle, en fonction du nombre de personnes. Les invitations seront envoyées prochainement. Pour les personnes, dans l'incapacité de venir au repas, des colis seront distribués.

-Subventions 2022 : Mr le Maire indique que l'ensemble des devis nécessaires aux demandes de subventions 2022 devront nous parvenir, au plus tard, 1^{ère} semaine de décembre pour délibérer lors du prochain Conseil. Il invite les conseillers à faire des propositions très rapidement.

-ILLIWAP, fonctionnant parfaitement sur téléphone portable et ordinateur, devient le support de référence de la communication communale.

Prochaine réunion : 14 décembre 2021 à 20h30 en mairie.